

Vos cotisations sociales personnelles en libéral (PL)

Objectif :

Comprendre, contrôler et gérer vos cotisations obligatoires.

Date et durée :

- Mercredi 15 février 2023 de 14h à 16h (2h), sans pause, en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

Prix par personne :

- Adhérent de France Gestion : 0 €
- Non-adhérent de France Gestion : 80 € HT

Public concerné : Adhérents de France Gestion, dirigeants de TPE, collaborateurs de cabinet comptable

Intervenant : Laurent CHEVOJON, directeur adjoint de France Gestion

Pré-requis : Aucun

Moyens techniques et pédagogiques :

Techniques :

- Accès à une plateforme de visioconférence Zoom après envoi d'un lien et d'un code de connexion

Pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exemples pratiques
- Quiz
- Mise à disposition d'un support pédagogique à la suite de la formation

Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation conçu par l'intervenant et validé par France Gestion sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

Validation des acquis :

Validation des objectifs de la formation :

- Lors du déroulement de la formation :
 - Mises en situation, exercices et corrigés
- A l'issue de la formation :
 - Questions orales et réponses

Qualité et évaluation de la formation :

- Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villosz, responsable formation
- Francis.villosz@france-gestion.fr / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

Programme :

1^{ère} partie – Présentation

- Présentation générale des cotisations sociales personnelles des indépendants libéraux
- Description des différentes charges sociales

2^{ème} partie – Contrôle et gestion de ses charges sociales

- La particularité du début d'activité
- Les règles en matière de cotisations provisionnelles et de régularisation
- Mode de calcul des cotisations (Allocations familiales, Maladie, Vieillesse)
- Détermination de la quote-part déductible de la CSG
- Anticiper vos charges sociales en cas de variation importante de vos revenus
- Gérer vos cotisations facultatives (Madelin, etc.)
- Comment déclarer vos revenus auprès des organismes sociaux ?
- Que se passe-t-il en cas de cessation ?
- Questions / Réponses